



LE MOT DU PRESIDENT Jean-Marc ROY

Depuis de très nombreuses années des bénévoles ont fait vivre l'association Brassalay et géré les équipes qui ont travaillé avec constance, professionnalisme et dévouement, au service des enfants confiés à la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) établie dans les locaux du château Brassalay et de la Maison La Carrère sur la commune de Biron.

Mais le temps fait son œuvre. Les infrastructures ont vieilli et ne sont plus à la hauteur de ce que doivent être au XXIème siècle les conditions d'hébergement d'enfants et d'environnement de travail du personnel. Qui plus est le projet éducatif avait besoin d'une redéfinition, pour doter Brassalay d'une plus grande diversité d'offres de services.

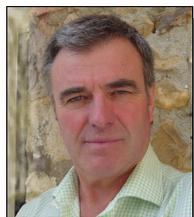
Ces considérations ont amené le conseil d'administration à concevoir, en lien avec le service de la Protection de l'Enfance du Conseil Général, et avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, un ambitieux projet architectural au service d'un projet éducatif enrichi. Deux ou trois ans de travaux seront nécessaires pour des raisons techniques, mais aussi pour conduire cette restructuration en perturbant le moins possible la vie des enfants. A terme la MECS pourra porter sa capacité d'accueil de **60 à 69 places**, accueillir des fratries, offrir 6 places d'accueil d'urgence, ouvrir une structure d'accueil avec hébergement pour les parents en visite auprès de leurs enfants, etc.

Ce beau projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'implication du conseil d'administration et de son bureau, du directeur de l'établissement et de ses équipes éducatives, et sans le soutien confiant du Conseil Général, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et du maire de Biron.

Aujourd'hui l'association a trouvé les importants financements nécessaires, le permis de construire de la première tranche de travaux est délivré. Les premiers coups de pioche sont attendus pour les tout prochains mois.

Toutes les parties impliquées sont prises désormais d'une certaine excitation à l'idée de voir se concrétiser bientôt l'énorme travail préparatoire des longs mois qui ont précédé. Mais plus encore d'éprouver la satisfaction d'avoir œuvré à l'amélioration de l'accueil et de l'éducation des enfants qui nous sont confiés.

C'est le moment où bénévolat et travail social trouvent leur pleine justification au service de l'humain et de la société. L'accueil de la commune et de ses citoyens y contribue également.



LE MOT DU DIRECTEUR, Philippe MALIBERT

Présente depuis le 1er septembre 1964, l'Association à but non lucratif de Brassalay participe sans discontinuité aux missions d'intérêt général et d'utilité sociale de protection de l'enfance.

La dernière version du projet d'établissement doit être amendée pour deux raisons principales: la première est de chercher à adapter le dispositif aux nouvelles évolutions en matière de politiques sociales. La seconde est de disposer d'un projet tourné vers les plus jeunes à partir de 6 ans, et ouvert à la mixité.

Notre volonté de participer à la réflexion départementale se voit doublée de la nécessité pour nous de repenser notre offre de service. Dans le maillage départemental voulu par les instances de contrôle, Brassalay doit être repéré à la fois comme une ressource pour les populations locales mais aussi pour l'ensemble du territoire.

Ce projet d'établissement est un moyen au service de la dynamique d'adaptation. Il n'est pas une fin en soi, mais place chacun dans une perspective en offrant la possibilité de questionner l'existant et de penser l'avenir.

C'est dans cette perspective que vient s'inscrire cette rénovation du projet d'établissement.